## Chères maritaises, Chers maritais,

J'aurais aimé adopter un ton léger, vous souhaiter un bel été sportif à l'approche de cet évènement historique que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

J'aurais préféré que cet édito soit consacré aux animations estivales nombreuses qui viendront égayer et dynamiser l'été dans notre commune.

Je n'ai jamais pris la parole ou écrit dans ce journal pour exprimer une opinion politique. J'ai toujours considéré que l'intérêt de notre village était au-dessus de toutes les convictions partisanes qui divisent. Que l'intérêt est de faire en sorte que nous soyons un ensemble de femmes, d'hommes et d'enfants vivant le mieux possible à Sainte Marie de Ré.

Malheureusement, un autre évènement historique est venu les supplanter.

Le 9 juin, le Président de la République a fait le choix de dissoudre l'Assemblée Nationale, d'appeler les Français aux urnes ; une décision qui pourrait faire basculer le pays de nouveau dans des heures difficiles, tant l'avenir est incertain.

Nous pouvons avoir des convictions différentes, et en tant que maire, j'écoute et accueille toutes les opinions. Mais ne nous y trompons pas. Dans un monde globalisé, la préférence nationale ne nous permettra pas de sortir de la crise sociale. Le repli sur soi impactera fortement notre économie nationale et locale, la coopération internationale restera indispensable pour lutter efficacement contre le dérèglement climatique, enjeu majeur pour l'humanité.

Continuons ensemble à cultiver un état d'esprit constructif et serein,

Pour que cet été soit, cette année encore, un moment tort de la vie du village, taisons-le vivre dans un élan partagé et positif.

« Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis: vous serez invincibles. » Que ces mots de Victor Hugo résonnent avec force en ces temps troublés.



Bien à vous, Gisèle Vergnon, Maire de Sainte Marie de Ré

## **LOCATION SAISONNIÈRE** DE MEUBLÉS DE TOURISME



Le décret n°2023-822 du 25 Aout 2023 a désigné l'Île de Ré dans son ensemble en « zone tendue », c'est la reconnaissance de l'important déséquilibre qui existe entre l'offre et la demande de logements. Ce déséquilibre a pour conséquence, la dégradation des conditions d'accès aux logements pour les habitants permanents de l'Île de Ré et principalement les salariés. Il était temps d'intervenir pour rétablir cet équilibre et permettre à toutes les composantes du territoire, permanents, secondaires, professionnels du tourisme, entreprises locales, d'avoir sa place sur notre territoire.

La délibération de la communauté de communes du 21 Mars 2024, celle des 10 conseils municipaux, et celle de la commune de Sainte Marie de Ré (CM du 23 Mai 2024) ont fixé les nouvelles règles (numéro d'enregistrement, demande d'autorisation de changement d'usage et quota) qui doivent avoir un impact sur le logement permanent sur l'île.

Le changement d'usage est le fait de transformer sa résidence principale ou secondaire en meublé de tourisme pour la mettre en location saisonnière quelle qu'en soit la durée.

## LOCATION SAISONNIÈRE DE MEUBLÉS DE TOURISME, **QU'EST CE QUI VA CHANGER AU 1er JUIN 2025?**

L'obtention d'un numéro d'enregistrement à la suite de la déclaration préalable de location d'un meublé de tourisme devient obligatoire pour toute annonce de location sur les différentes plateformes (Airbnb, Abritel, Le bon Coin, etc ...) que cela concerne une résidence principale ou secondaire.

Un télé-service (accessible via internet) sera mis en place. L'information de l'ouverture de ce service sera communiquée prochainement par la CDC.

Un numéro d'enregistrement pourra être obtenu dès le 1er octobre via ce télé-service pour toutes les personnes physiques ou morales ayant acquittées la taxe de séjour au moins une fois entre le 28 mars 2021 et le 28 mars 2024. Pour tous les autres, la déclaration pourra se faire à partir du 1er janvier 2025.

N'est pas concernée par ce numéro d'enregistrement, la location de chambre d'hôtes pour laquelle il convient toujours d'utiliser le CERFA n° 13566).

#### Avec ce numéro d'enregistrement, vous pourrez louer :

- Votre résidence principale dans sa totalité.
- Votre résidence principale en partie seulement sans accès indépendant (ex. chambre chez

Pour les autres locations, en plus du numéro d'enregistrement, il faudra obtenir une autorisation de changement d'usage. Un maximum de 2 autorisations par foyer fiscal (pour toute l'Île de Ré) pourra être attribué. Cette autorisation sera limitée à deux hébergements par foyer fiscal (pour toute l'Île de Ré). Pour les personnes physiques, la durée de l'autorisation est de 3 ans à l'issue de laquelle, il faudra refaire impérativement une demande.

#### Avec le numéro d'enregistrement et l'autorisation de changement d'usage, vous pourrez louer :

- Votre résidence principale
- Votre résidence secondaire ou un meublé de tourisme en tant que particulier.
- Un meublé de tourisme en tant que personne morale (sarl, sas...).

Afin de créer un équilibre entre le logement à l'année et les meublés de tourisme, un quota de logements pouvant être autorisé à la location touristique a été déterminé par commune. Une fois ce quota atteint, il faudra attendre qu'une place se libère pour obtenir une autorisation.

Ce quota a été déterminé par la Communauté de communes, pour toute l'Île de Ré, par village en fonction du nombre de meublés loués pour lesquels une taxe de séjour a été perçue, ces dernières années, soit pour Sainte-Marie de Ré, 346 meublés.

Rétablir un équilibre entre vie permanente et vie touristique est un enjeu majeur pour l'Île et pour Sainte Marie de Ré. La commune, depuis 2008, fait son maximum pour favoriser la vie à l'année. En finançant des programmes de logements à loyer modéré et en accession à la propriété, en favorisant une activité économique à l'année, Sainte Marie reste le village ou le nombre d'habitants est le plus

Isabelle Ronté, adjointe finances, CCAS, logement et solidarité

## PROMESSE TENUE!! LES DÉGÂTS HIVERNAUX RÉPARÉS, LE LITTORAL À NOUVEAU ACCESSIBLE

La succession de tempêtes de l'automne et de l'hiver derniers ainsi que les grandes marées de février ont causé de nombreux dégâts sur les côtes maritaises : accès aux plages endommagés, sentier littoral détruit, gabions éventrés, bois et troncs d'arbres amassés, cavités sous les petites falaises ....



#### Une forte mobilisation de la mairie

Les élus de la Majorité s'étaient engagés à remettre le littoral communal en état, avant la saison estivale. Agents des services techniques, agents de la brigade des digues de la CDC, agents de l'ONF, entreprises spécialisées ont travaillé d'arrache-pied afin de tenir cette promesse.

Aujourd'hui, mis à part pour la descente de plage de la Rouine soumise à autorisation de la DDTM\* et de la Commission des Sites, pour laquelle notre dossier est en cours d'instruction, la plus grande partie des travaux ont été réalisés, à finaliser quelques petits aménagements ...

## De nombreux travaux réalisés en quelques mois

- Le sentier littoral entre Port Notre-Dame et la Maladrerie, fortement endommagé, a été entièrement retracé, en retrait de trois mètres par rapport au précédent.
- Au belvédère de Port Notre-Dame, les trois rangs de gabions de protection à la mer ont été totalement

remplacés, les parois du pas en pierre ont été très éprouvées laissant apparaître leur armature en fer, là aussi la mise en sécurité a été réalisée.



- A la Maladrerie, l'accès à la mer a été complètement revu : escalier en bois facilitant l'accès à la plage, barriérage renforcé le long du parking et de part et d'autre de l'escalier afin d'éviter le piétinement de la côte et les accès incontrôlés à la plage.
- À Montamer la terrasse était en péril, la dune qui avait été fortement creusée par les assauts de l'océan a été ré ensablée et la descente à la mer reconfigurée.
  - La piste cyclable du chemin du Moulin des Senses a été éloignée du bord de la falaise, attaquée par la mer, pour assurer la sécurité des
- Les blocs de béton qui gisaient aux abords de l'épi Saint-Sauveur ont été retirés.

cyclistes et de promeneurs.

- Au pas des Biettes, (les Grenettes) la descente à la mer a été renforcée par injection de béton pour assurer, là aussi, la sécurité des usagers et des véhicules de secours.
- Aupasdes Sabiouses, l'ONF aprocédéauremplacement de ganivelles et à la refonte du passage vers la plage, tandis que la brigade des digues remettait en état le

pas des Ensemberts. Là aussi, ganivelles et barriérage permettent de limiter le piétinement intempestif de la dune.

Le sentier littoral devant le Relais Thalasso est fermé. Les dirigeants doivent proposer aux services de l'État un nouvel endiguement sécuritaire et pérenne.

#### Préserver notre littoral : une priorité

Le littoral naturel et sauvage de Sainte-Marie de Ré est une richesse : une des facettes de l'identité de la commune.

Aujourd'hui, habitants, vacanciers peuvent à nouveau accéder facilement et en toute sécurité aux plages et se

promener sur les sentiers de bord de côte.

Le littoral naturel et sauvage de Sainte-Marie de Ré est une richesse : une des facettes de son identité, nous avons tous de bonne raison d'en être fiers et de le protéger.

\*DDTM: Direction Départementale des Territoires et de la Mer





## COMPOSTEUR COLLECTIF DES JAULAINES: UN VRAI SUCCÈS!



Installé depuis maintenant un an, le collecteur collectif des Jaulaines (sud de l'église) fonctionne à plein régime.

Déposés essentiellement par les riverains, mais aussi par quelques maritais plus éloignés, les déchets organiques ou bio-déchets (épluchures, restes de repas, branchages et tontes de pelouses) sont vérifiés, découpés en plus petits morceaux si nécessaires, brassés régulièrement par les 3 bénévoles référents.

Un an plus tard, le compost arrivé à maturité est prêt : la 1ère distribution de près de 300 litres a été réalisée début juin. De quoi développer des vocations de jardiniers!

Un deuxième collecteur collectif est mis en place depuis le 26 juin sur l'espace enherbé du parking de la Rampe. Là aussi, 3 référents ont été formés et vous attendent.

Des bio-seaux sont mis à votre disposition gratuitement en mairie pour transporter vos matières organiques vers le composteur collectif.

Tous nos remerciements aux référents « composteurs » des Jaulaines et de la Rampe.

# L'ARBRE NOUS INSPIRE, PROTÉGEONS-LE!



Les arbres font partie de notre patrimoine communal et donne toute sa personnalité et son originalité à Sainte-Marie de Ré. C'est pourquoi, il nous a paru primordial de mettre en place des mesures pour préserver ce patrimoine.

A l'automne prochain, il sera proposé au conseil municipal d'adopter un arrêté concernant la protection des arbres de la commune (abattage, arrachage, élagage, ...), sur l'espace public comme privé. L'objectif de cet arrêté : encadrer, accompagner, conseiller, pour mieux protéger nos arbres.

Ainsi, cette réglementation viendra appuyer l'engagement continu des élus de la commune dans la préservation de son patrimoine végétal.

Nombre d'entre vous êtes déjà sensibilisés sur ce sujet et plusieurs évènements au cours des mois prochains permettront à tous de se mobiliser :

- Lancement d'un concours « l'arbre nous inspire » (voir encart ci-dessous)
- « Une famille, un arbre »: un arbre fruitier sera offert par la commune aux familles s'installant au Fougerou, dès septembre prochain.
- Journée de l'arbre le 29 septembre : exposition photographique du CAUE 17, animations écogardes, projection du film « les arbres remarquables, un patrimoine à protéger », remise des prix du concours ...

L'arbre est précieux, soyons acteurs de sa préservation.

# LAISSEZ LES ARBRES VOUS INSPIRER!

Participez au concours « l'arbre nous inspire ... »
Partagez votre vision de l'arbre, réel ou imaginé, sous une forme libre. Tous supports acceptés (format A3 ou A4): dessin, peinture, photo, sculpture, pastel, collage...

Déposez vos œuvres avant le 24 septembre 2024 à la Mairie, la médiathèque ou l'Ancre Maritaise. Récompenses attribuées aux 3 catégories : enfants, ados, adultes.

+ d'infos

Mairie de Sainte-Marie de Ré 05 46 30 21 21 www.saintemariedere.fr



## PLAGE ZÉRO DÉCHETS: JE REPARS **AVEC MES POUBELLES**



Cela fait maintenant 2 mois que les poubelles aux sorties de plage ont été supprimées avec un bilan très encourageant à ce jour. Le bilan, après saison, se montrera néanmoins plus probant.

Des plages respectées, des citoyens engagés et responsables, un bien meilleur tri sélectif... Une véritable réussite collective.

L'information, transmise au travers des flyers, t-shirts distribués aux enfants des écoles, affichage..., vous a permis d'en comprendre les enjeux.

Alors, tous ensemble, continuons à relever le défi!

#### **♥** Bon à savoir

#### **BACS À JOUETS**

Des bacs à jouets permettant de déposer les jouets de plage oubliés seront positionnés comme l'année précédente à Montamer et à Basse Benaie en juillet et août.

## LE COURS DES ÉCOLES: UNE COULÉE **VERTE AU CŒUR DU VILLAGE**

Bien ombragée, l'allée piétonne du cours des écoles est un havre de fraicheur au cœur du village et offre une promenade agréable jusqu'à la petite école de la Noue et ses expositions.



Les nouveaux bancs sont plébiscités, plus confortables et élégants pour une pause, un moment d'échanges entre voisins...

Les pieds des arbres du cours des écoles font débat : ils manqueraient d'entretien d'après certains riverains... Auparavant entourés de galets, qui donnaient un aspect très minéral, le choix a été de redonner place à la nature



Cinq variétés de semis ont été plantées autour des arbres, avec des périodes de floraison successives.

Certaines plantes sèchent, alors que d'autres fleurissent. Les premières sont maintenues quelques semaines en place pour laisser aux graines le temps de se répandre, ce qui favorise la floraison l'année suivante.

Laisser entrer la nature dans le village, que ce soit des végétaux sauvages ou librement

disséminés, c'est ouvrir les espaces « urbains » à la biodiversité, c'est tout le sens de notre engagement dans la charte + NATURE.

Partout où cela possible, même dans de petits espaces, nous nous attachons dorénavant à désimperméabiliser les sols, puis les végétaliser, comme sur la placette rue de la république devant l'ancien théâtre.



Les anciens bancs de pierre ont été répartis dans différents endroits de la commune.

Quand aux barrières papillons, alignées sur les arbres, elle protègent parfaitement les piétons des véhicules stationnés sur la chaussée.

> Philippe Laulanet & Laurence Lopez, délégués cadre de vie

## **JEUNESSE**

## TRAVAUX D'ÉTÉ À L'ÉCOLE LOUIS GAUCHER

omme chaque année, juillet et août sont les mois propices aux travaux dans notre école. Cet été c'est le tour de la maternelle, partie la plus ancienne, qui va bénéficier de travaux de rénovation visant à améliorer le cadre de vie : couloirs repeints et nouveau revêtement de sol (identique à celui du réfectoire ainsi que le cycle 2 de l'école élémentaire). Ce matériau, choisi pour sa durabilité et sa facilité d'entretien, apportera une touche d'uniformité et de modernité à ces espaces de passage quotidien.

A l'extérieur : sol souple des aires de jeux de la cour changé pour garantir une bonne sécurité aux enfants en cas de chutes.

Dans le cadre de notre engagement pour l'amélioration de la performance énergétique de l'école, les menuiseries du réfectoire et de la cuisine seront entièrement renouvelées.

Des travaux d'étanchéité seront effectués sur les toitures de l'école afin de prévenir

la pérennité des bâtiments.

Ces travaux, financés par la municipalité, témoignent de notre volonté d'offrir un cadre éducatif de qualité à vos enfants.

Enfin, le projet de désimperméabilisation partielle du sol bitumé des cours de récréation est à l'étude cet été. De premières orientations seront proposées après la rentrée

Les agents d'entretien sont eux aussi mobilisés par un « grand et efficace ménage » les 2 dernières semaines d'août!

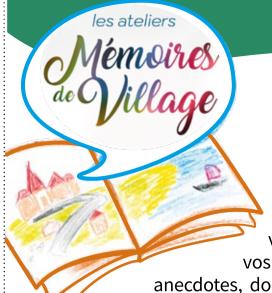
PS: N'oubliez pas d'inscrire vos enfants avant la rentrée scolaire : Cantine repas BIO, Centre de Loisirs pour accueil périscolaire matin et /ou soir et les mercredis...

Rentrée scolaire le lundi 2 septembre prochain.

Mais en attendant belles vacances à tous!!

Catherine Sarrion et Christelle Etienne, déléguées affaires scolaires

# DU CÔTÉ DES SÉNIORS



votre village.

Séniors, vous êtes la mémoire de Sainte Marie de Ré, venez en parler!!

L'atelier « Mémoires de Village » vous propose de partager connaissances, souvenirs, anecdotes, documents... Et de « raconter »

À travers plusieurs ateliers, encadrés par une animatrice artthérapeute, vous concevrez un ouvrage collectif illustré, sur un thème que vous aurez choisi ensemble. Ce livre sera partagé auprès du grand public.

Vous êtes les témoins de l'histoire de Sainte-Marie de Ré, vous avez envie de la partager avec le plus grand nombre, de sauvegarder le patrimoine culturel... alors inscrivez-vous!

Réunions conviviales hebdomadaires de 2h30 environ à partir du 09 septembre 2024, Tous les lundis de 14h30 à 17h Salle des Tilleuls

De septembre 2024 à février 2025 Gratuit

### Inscription

Auprès de Xavier à la Mairie de Sainte-Marie de Ré : 05 46 30 21 24

#### **PATRIMOINE**

## ▶ Le clocher de l'église ▶ Appel aux dons bientôt habité!



À Sainte-Marie de Ré on cultive volontiers Nature et Culture. La restauration du clocher a favorisé, avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, des Compagnons réunis accompagnés de la LPO, l'installation, en juin dernier, d'un nichoir pour chouette effraie appelée Dame Blanche en Aunis et Saintonge.

Ce nichoir devrait permettre le retour, très attendu, de ce magnifique rapace nocturne présent dans le village et qui fréquentait assidûment le clocher et son chemin de ronde, il y a peu encore. Sa principale nourriture est composée de petits mammifères, souris, mulots, musaraignes...

La maison en rénovation place Eudes d'Aquitaine pourra, elle aussi, abriter des oiseaux, des martinets qui recherchent les petites cavités des bâtiments dans les villes et les villages,



à plus de 5 mètres de haut. Leur alimentation est faite d'une très grande variété d'insectes dont les moustiques....

À Sainte Marie, notre patrimoine a une histoire, écrivons son avenir en faisant un don soit:

- par internet à la Fondation du Patrimoine www.fondationpatrimoine.org/31984
- par chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine 31984 » et adressé au 16 rue de la République 17740 Sainte Marie de Ré.

#### À retenir:

#### Soirée loto

#### pour le patrimoine maritais Mardi 13 août

à partir de 19h, salle des Paradis par l'Association des Amis de l'Église, en partenariat avec la Commune

#### Reprise des visites du clocher en août 2024

par l'association des Amis de l'Eglise

▶ Renseignements : Informations auprès du bureau d'accueil de Sainte-Marie de Ré : 05 46 30 22 92

## > Fermeture église

Nous confirmons la fermeture de l'église jusqu'à la fin des travaux de restauration en 2025. En effet, la mauvaise conservation de l'enduit intérieur à l'arase haute des murs provoque des chutes de plâtre possiblement dangereuses. Nous avons consulté l'architecte mandaté qui ne peut pas démarrer les travaux intérieurs prévus dans la phase 3 du chantier avant d'avoir réalisé la réfection des vaisseaux extérieurs de l'église (phase 2) qui doit débuter en septembre prochain. La décision de fermeture a donc été prise pour assurer la sécurité de tous et nous vous remercions de votre compréhension.

Anne pawlak, adjointe Patrimoine



Retrouvez tous les événements, animations et expositions, du 15 juin au 30 septembre, dans l'agenda des sorties, disponible en Mairie, à la Médiathèque, chez les commerçants, les hébergeurs touristiques... de la commune.

Et sur notre site internet www.saintemariedere.fr



## **Festival SUMMER DE RIRE**

Le Carton Comedy organise son premier festival itinérant de stand up et humour HYPER FRAIS sur le littoral Ouest. Le mercredi 7 août à 21h30, le festival pose ses valises à Sainte-Marie de Ré à la salle des Paradis, et invite de très beaux noms pour une affiche franco-belge à mourir de rire! Une programmation éclectique sera à découvrir, avec Lisa Delmoitiez, Inno JP, Avril et Pierre Metzger.

Billetterie en ligne : https://www.billetweb. fr/summer-de-rire-ste-marie-de-re-cartoncomedy-party-stand-up

#### **EN BREF**

## Registre des personnes vulnérables



En cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alertes (canicule, grand froid,...), certaines personnes âgées ou présentant un handicap nécessitent une attention particulière.

L'inscription au registre nominatif des personnes vulnérables vous permettra de bénéficier d'un dispositif de vigilance.

Si vous souhaitez vous y inscrire:

- à l'accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
- par téléphone, contactez le 05 46 30 21 24
- par internet, sur le site internet de la commune : www.saintemariedere.fr

## Maîtres- nageurs sauveteurs



Professionnels, vigilants et engagés, les maîtres-mots de l'équipe du poste de secours de Montamer!

Les Maîtres-Nageurs sauveteurs du SDIS seront présents pour votre sécurité, du 05 juillet au 01 septembre 2024 inclus, de 11h à 19h, sur la plage de Montamer.



#### **EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE** Sainte Marie de Ré Autrement

## A Sainte-Marie, nos marchés perdent leurs couleurs



De moins en moins de commerçants DONC de moins en moins de clients DONC de moins en moins de commerçants DONC de moins en moins ...



Il faudrait au plus vite un plan d'urgence, une zone bleue pour faciliter le stationnement, une circulation simplifiée dans la commune, un groupe de travail rassemblant commerçants et Maritais(es) pour redynamiser le marché de la place des Tilleuls, le marché et les Halles de la place d'Antioche, sans attendre les travaux d'aménagement.

Le groupe MINORITAIRE

collectifmaritais2020@gmail.com

#### **EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE** Clairement engagés pour Sainte Marie de Ré

MERCI À NOS COMMERÇANTS SÉDENTAIRES OU AMBULANTS PRÉSENTS TOUTE L'ANNÉE



#### Les halles

- Un boucher - charcutier
- Une poissonnerie
- Un maraîcher
- Un primeur ■ Une crèmerie
- fromagerie

Un saunier

- Un apiculteur
- Autour de la place
- Un boulanger pâtissier
- Une boutique de prêt-à-porter et accessoires
- Un coiffeur
- Une esthéticienne
- Une blanchisserie - pressing
- Un magasin de fournitures médicales
- Un opticien

MAIRIE DE SAINTE-MARIE DE RÉ

- Une épicerie, produits bio en vrac
- Un concept-store
- Une boutique de décoration
- Un restaurant
- Un bistrot
- Une pizzeria vente à emporter
- Un bureau postal
- Un loueur de vélos
- Une agence immobilière
- Un pôle médical
- Un cabinet d'infirmières
- Un distributeur automatique de billets

#### Sur la place

- Un ostréiculteur
- Une crêpière
- Stands Prêt-à-porter



■ Un loueur de vélos

Deux agences

immobilières

Un distributeur

billets

Sur la place

■ Un primeur

Un boucher

Un maraîcher

automatique de

#### Autour de la place

- Un poissonnerie
- Un fromager et charcuterie régionale
- Un boulanger pâtissier
- Une cave à vin
- Une biscuiterie
- Trois bars restaurants
- Une pizzeria, vente
- à emporter

Et des commerçants ambulants, bien sûr plus nombreux dès les beaux jours.

Nous les retrouvons comme chaque année pour un pot amical le 22 août, 13h, place des Tilleuls le 23 août, 13h, place d'Antioche

Le groupe MAJORITAIRE









32, rue de la République 17740 Sainte-Marie de Ré 05 46 30 21 24 info@saintemariedere.fr

Site internet saintemariedere.fr Panneau Pocket f @





Directrice de la publication : Gisèle Vergnon Comité de rédaction : Gisèle Vergnon, Nathalie Fruhauf et les élus

Photos: Mairie de Sainte-Marie de Ré, Yann Werdefroy Réalisation: Nathalie Fruhauf Impression : Le Nouvel R // Dépôt Légal n°1135